

## REGLEMENT TAXI SOLIDAIRE MJC

Le taxi solidaire MJC est un service de transport porte à porte en minibus destiné aux personnes âgées pour les trajets dans le périmètre de la Vallée de Villé à l'exclusion des trajets professionnels et réguliers.

**Fonctionnement** : les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17 h (sauf jours fériés).

### **Conditions :**

- Avoir plus de 60 ans (présentation d'une pièce d'identité).
- Pour les personnes de moins de 60 ans, un justificatif d'invalidité sera demandé.
- Être membre de la MJC (carte de membre à 16 € par an)
- Exclusion du service en cas de retards répétés ou d'annulations de dernière minute.

### **Réservations par téléphone :**

Les mardis et jeudis uniquement au **06 52 22 13 54** de 14 h à 17 h.

**Coût** : 3 € l'aller, 6 € l'aller-retour.

Lors du premier trajet, 16 € seront demandés pour la carte de membre MJC.

### **Rendez-vous médicaux**

- Privilégier les mercredis pour vos rendez-vous médicaux dans la vallée
- Pour les rendez-vous médicaux vers Sélestat, ce sont toujours les bénévoles de l'AGF St Maurice qui assurent ce service.  
Réservations au 06 89 87 94 47. Coût : 15 € l'aller-retour + 22 € de carte de membre AGF lors de la première utilisation.